ADEUNIS

Société Anonyme au capital de 1.148.885 euros

RCS GRENOBLE 430 190 496

283 rue Louis Néel

Parc technologique Pré Roux

38920 CROLLES

Rapport du commissaire aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée Générale Mixte du 28 septembre 2023
Résolution n°9

Tél. : 04 76 09 50 54
www.bdo.fr

Le Pixel - 10 bis avenue des FTPF
38130 Echirolles

ADEUNIS

Rapport du commissaire aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée Générale Mixte du 28 septembre 2023

Résolution n°9

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L.22-10-62 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'Administration vous propose de lui déléguer pour une durée de 24 mois, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10% du capital, calculé au jour de la décision d'annulation, déduction faite des actions annulées au cours des 24 derniers mois précédents, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

A Echirolles, le 12 septembre 2023

Signé électroniquement le 12/09/2023 par
Justine Gairaud

BDO Rhône-Alpes
Représentée par Justine GAIRAUD
Commissaire aux comptes

CHARTE DE LA diversité SIGNATAIRE